



Compte joint un accord non respecter

Par **dangeluse**, le **09/10/2009** à **10:24**

Bonjour,

voilà il y a 5 ans j'ai ouvert un compte joint avec mon ex-femme pour faire un prêt malheureusement on s'est séparé au bout d'une année on s'est mis d'accord devant notre conseiller comme quoi je rembourse le prêt tout seul et en contrepartie mon ex-conjointe n'utilise plus ce compte ni retrait ni versement dessus le temps de rembourser et clôturer le compte.

jusqu'à aujourd'hui tout va bien j'avais versé un peu plus sur ce compte pour le clôturer plutôt environ 600 euros et je me suis aperçu que les 600 euros avaient été virés par mon ex-conjointe sur son compte personnel.

qu'est-ce que je peux faire contre ça ?

de plus elle a fait transférer le compte joint de la banque où j'avais signé le contrat et là où on avait vu cet accord dans une autre banque sans m'en parler.

est-ce que j'ai des recours contre ça sachant que je n'ai signé aucun papier de ce nouvel établissement bancaire ?